

# **MAIRIE DE MIGNIERES**

## **SEANCE DU 30 NOVEMBRE 2017**

L'an deux mil dix-sept, le 30 novembre à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de MIGNIERES, légalement convoqué en date du 15 novembre 2017, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Garnier, Maire.

**Présents :** Mmes BLONDEAU, CHRISTEAUT, DEBANT-RIZZO,

Mrs GARNIER, CARRE, DESCOTTES, LEGER, LORIDE, LUTON, PICHOT, TESTAULT.

**Excusés et pouvoirs :** Mrs DAGONNEAU, BARBEAU, HENNEBERT.

**Secrétaire de séance :** Mr LORIDE

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté à l'unanimité des présents.

**AVENANT ENTREPRISE COLAS :** Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que dans le cadre des travaux de sécurisation du bourg, un avenant a été reçu. Le montant des modifications et travaux supplémentaires s'élèvent à 10 681.23€ H.T soit 12 817.48€ TTC. Le nouveau montant du marché public ou de l'accord cadre s'élève à 161 904.97€ HT soit 194 285.96€ TTC

Les membres du Conseil Municipal après délibération et vote, approuvent à l'unanimité cet avenant n°1.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a sollicité une entreprise pour avoir une estimation du prix pour refaire le rond-point devant l'église.

Montant des travaux : 4 200€ HT

Les membres du Conseil Municipal, après débat, délibération et vote, à l'unanimité émettent un avis favorable à la mise en œuvre de ces travaux.

**PROJET CLOS DE L'OUCHE :** Monsieur le Maire présente pour information aux membres du Conseil Municipal le découpage envisagé dans le cadre du projet de Clos de l'Ouche. Le permis de lotir devrait être déposé 1<sup>er</sup> trimestre 2018, soit une libération des terrains 1<sup>er</sup> trimestre 2019. Cette nouvelle population s'installerait en 2020.

**PROJET CLOS DE LA CHAPELLE:** Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les prémices du découpage dans le cadre du projet du Clos de la chapelle. La Société 3 F a été reçue le 28 novembre. Le deuxième bailleur sera reçu le 20 décembre. Aujourd'hui le PLU ne permettrait pas l'aboutissement de ce projet, la Municipalité pourrait être amenée à sa modification simplifiée.

Monsieur le Maire présente les prémices du schéma d'organisation du projet envisagé par Habitat Eurélien concernant l'aménagement du futur terrain situé rue de Brémont.

**INDEMNITE DU PERCEPTEUR :** Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal la demande d'indemnité adressée par Monsieur VALERIAUD Christian, au titre de

l'année 2017. Les membres du Conseil Municipal, après débat, délibération et vote, à l'unanimité décident d'allouer 50 % de l'indemnité spéciale de conseil soit la somme de 107.70€ net. Cette indemnité sera soumise à cotisation CSG et RDS.

**DROIT DE PREMPTION ZONE A :** Monsieur le Maire informe qu'il est opportun pour l'avenir et le développement futur du village de constituer une nouvelle réserve foncière en fonction des opportunités qui pourraient se présenter. D'autres outils, comme le droit de préemption sur zone A sont envisageables avec le concours des EPCI ou le Conseil Départemental.

#### **QUESTION DIVERSES :**

**DEVIS LOGO :** Monsieur le Maire porte à la connaissance des membres du Conseil Municipal les devis concernant la conception d'un logo pour la Commune de Mignières.

Après débat, délibération et vote, à la majorité (1 abstention Mme Debant Rizzo et 2 contres M Luton et M Descottes), il est décidé d'accepter le devis de la Société M SEGUIN pour un montant total de 1 500 € TTC.

**LOYER SALON ESTHETIQUE :** Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que l'esthéticienne a donné son préavis concernant le local situé au 7 place des granges d'une superficie d'environ 51 m<sup>2</sup>. Une personne souhaite reprendre ce local dans le cadre d'une activité de magnétiseuse. Considérant qu'il est nécessaire de conclure un bail fixant le coût de location, Les membres du Conseil Municipal après débat, délibération et vote à l'unanimité mandatent Maître BELLOLI, notaire à Chartres pour l'élaboration dudit bail fixant un loyer mensuel à la somme de 555€ H.T.

**BERLINGO – VOITURE DE LA COMMUNE :** Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le véhicule communal commence à engendrer quelques frais d'entretien. Il serait opportun de s'informer sur les offres disponibles sur le marché de l'occasion.

**ARBRE A HIRONDELLES :** Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il a reçu des élèves du Lycée EFAGRIR pour un projet concernant la protection des hirondelles et la mise en place de l'arboretum. Ce dernier pourrait se situer le long de l'allée des trois fours.

#### **DIVERSES DEMANDES DE SUBVENTIONS :**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il a été sollicité par l'OGEC à Courville sur Eure pour une subvention de 2 élèves scolarisés dans leur établissement et domiciliés sur la Commune. Monsieur le Maire rappelle les dispositions antérieures : tant que la Commune a les capacités d'accueil il n'y aura pas de participation financière à d'autres établissements scolaires.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il a été sollicité afin de soutenir financièrement l'association ADOT 28. Cette association a pour objet, de communiquer sur le don d'organe. Le dossier de présentation, dont il est fait lecture précise les objectifs de cette association. Après délibération et vote, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'octroyer la somme de 100€ à cette association.

SALLE COMMUNALE : Monsieur le Maire informe que suite à des diagnostics effectués dans la future halle, place des granges, le projet d'aménagement a été modifié notamment au niveau de la charpente. Monsieur le Maire présente les prémices d'aménagement de cette salle.

RYTHME SCOLAIRE : Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que suite à la mise en place de la réforme scolaire et le retour à la semaine des 4 jours, il serait nécessaire de fixer les horaires de l'école pour la rentrée de septembre 2018. Monsieur le Maire propose les horaires suivants :

- Le lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h45 à 11h45 et 13h30 à 16h30

Les membres du Conseil Municipal, après débat, délibération, et vote acceptent à l'unanimité ces horaires.

ETUDE SIVOM : Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'une étude a été lancée par le SIVOM du Bois Gueslin concernant une réorganisation scolaire. Le bureau d'Etude Espelia présente divers scénarios notamment une réorganisation possible avec la Commune de Ver les Chartres. Ce projet qui n'est pour le moment qu'une étude doit être présenté prochainement à l'inspection académique.

Monsieur Descottes informe que le SMAR va changer de statuts ; il est décidé de conserver les mêmes représentants.

Monsieur Carré informe que Chartres Métropole va procéder au changement des compteurs d'eau sur la Commune.

Monsieur Luton informe le Conseil que certains problèmes de stationnement rue aux Juifs sont constatés.

La séance est levée à 23h15

N°	Date de séance	Désignation	Rendu exécutoire après dépôt en Préfecture	Publication ou notification
107	30/11/2017	Avenant travaux de sécurisation du Bourg	07/12/2017	11/12/2017
107B	30/11/2017	Travaux intersection devant l'église	07/12/2017	11/12/2017
108	30/11/2017	Indemnité du percepteur	12/12/2017	14/12/2017
109	30/11/2017	Devis conception Logo	07/12/2017	11/12/2017
110	30/11/2017	Loyer Local Cabinet esthétique	07/12/2017	11/12/2017
111	30/11/2017	Demande de Subvention Adot 28	07/12/2017	11/12/2017
112	30/11/2017	Rythme Scolaire	07/12/2017	11/12/2017
113	30/11/2017	Rapport CLECT Piscine Vauroux	07/12/2017	11/12/2017